



Université Cheikh Anta DIOP de Dakar
Institut des Droits de l'Homme et de la Paix



Appel à candidatures 2019-2020

Les candidats intéressés par le Master 2 Professionnel « **Citoyenneté, Droits de l'Homme et Action Humanitaire** », sont invités à prendre contact avec le secrétariat de l'Institut des droits de l'homme et de la paix (IDHP) pour le dépôt des dossiers de candidature.

Le dossier de candidature comprend :

- 1 demande manuscrite ;
- 1 attestation de master 1 Citoyenneté, droits de l'homme et action humanitaire ou master 1 en sciences juridiques et politiques ou d'un master 1 compatible ;
- 1 copie du relevé de note de 3^{ème}, 4^{ème} année ;
- 1 curriculum vitae détaillé
- 1 copie d'acte de naissance ou une photocopie légalisée de la Carte Nationale d'Identité ;
- 1 lettre de motivation ;
- Un reçu de frais de dossier de 10.000 FCFA non remboursable

L'admission se fait par sélection sur dossier et/ou entretien.

NB: Tout étudiant voulant intégrer ce master professionnel doit avoir une disponibilité financière ou une prise en charge pour payer les frais de scolarité qui s'élèvent à sept cent cinquante mille (750 000f) l'année.

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 31 octobre 2019

Attention : Les candidats ayant obtenu leur diplôme en dehors de l'UCAD doivent déposer leurs dossiers au service juridique de l'UCAD pour une demande d'équivalence avant le 30 septembre 2019.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au secrétariat de l'IDHP, à M. Ibrahima BA Tel. 77 502 62 48 où à M. Mbacké DIOP Tél : 77.059.23.40

Pr. El hadji Omar DIOP
Directeur des études